



DOCUMENT DE RECHERCHE

EPEE

CENTRE D'ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY

**Faut-il accompagner les jeunes des quartiers ségrégués dans
leur première expérience professionnelle ?
Une évaluation aléatoire**

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet et Pascale Petit

11-04

www.univ-evry.fr/EPEE

Université d'Evry Val d'Essonne, 4 bd. F. Mitterrand, 91025 Evry CEDEX

Faut-il accompagner les jeunes des quartiers ségrégués dans leur première expérience professionnelle ? Une évaluation aléatoire

Yannick L'Horty [◇],

Emmanuel Duguet [≠],

Pascale Petit [↑]

Résumé

Dans les collèges qui relèvent de la géographie prioritaire de l'Education Nationale, les jeunes en classe de 3ème éprouvent davantage de difficulté pour effectuer leur stage obligatoire d'une semaine. Alors que la « séquence d'observation en entreprise » est un élément central du dispositif d'orientation et de découverte du monde professionnel, cette première rencontre des jeunes avec l'entreprise peut nourrir le sentiment d'échec et d'exclusion. Nous évaluons par une méthode aléatoire un dispositif d'accompagnement à la recherche de stage pour des collégiens qui résident dans des quartiers socialement défavorisés. Ce dispositif d'accompagnement n'a d'effet ni sur l'effectivité du stage, ni sur la qualité du stage, évaluée au travers de la satisfaction du jeune, alors qu'il s'agit des objectifs visés par le dispositif. En revanche, il influence les choix d'orientation des élèves, ce qui correspond à l'objectif du stage lui même. Les élèves accompagnés refusent moins fréquemment l'orientation vers des filières courtes et professionnalisées.

Codes JEL : C93, I38.

Mots-clés : Accompagnement, expérimentation, évaluation de politiques publiques, randomisation, évaluation aléatoire, réseaux sociaux

[◇] Université de Paris Est, ERUDITE, CEE et TEPP-CNRS. yannick.lhorty@cee-recherche.fr

[≠] Université de Paris Est, ERUDITE, CEE et TEPP-CNRS. Emmanuel.duguet@gmail.com

[↑] Université d'Evry-Val d'Essonne, EPEE, CEE, et TEPP-CNRS. pascale.petit@univ-evry.fr

Ce travail a bénéficié du soutien du Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse, dans le cadre de son appel à projet n°1 (Axe 1, prog 6 : Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire). Il a bénéficié de remarques des participants à l'école thématique du CNRS « Evaluation des Politiques Publiques » (Aussois, mars 2011).

Introduction

Depuis la rentrée 2005, tous les élèves de classe de 3^{ème} suivent un stage d'une semaine en entreprise appelé « séquence d'observation en milieu professionnel ». Pour le Ministère de l'Education Nationale qui l'organise, l'objectif est de sensibiliser les élèves « à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation » (Circulaire n°2008-092 du 11 juillet 2008). Ce stage constitue la première rencontre entre les jeunes et l'entreprise, qui coïncide avec la première formulation d'un choix d'orientation par l'élève en fin de 3^{ème}. Si les modalités peuvent différer selon les établissements, le stage s'étend généralement sur 5 jours consécutifs en dehors des vacances scolaires et a lieu dans une entreprise privée ou un établissement public (les élèves de moins de 14 ans ne peuvent effectuer leur séquence d'observation qu'au sein d'un établissement public¹).

Ce stage obligatoire pose un problème particulier dans les collèges qui relèvent de la géographie prioritaire de l'Education Nationale. Après avoir été créés en 1981, les Zones d'Education Prioritaire ont été structurées en Réseaux d'Education Prioritaire en 1999 et ces derniers ont eux-mêmes été restructurés en Réseau Ambition Réussite en 2006. On dénombre aujourd'hui 254 collèges classés Réseau Ambition Réussite (RAR) parmi l'ensemble des 7000 collèges français (soit 3,6 % des établissements). Pour les collégiens en RAR, le stage obligatoire peut produire des effets qui vont à l'encontre de ceux poursuivis par le Ministère de l'Education Nationale. Ces jeunes peuvent éprouver plus de difficultés à trouver un stage que les autres jeunes, avantagés par leur réseau social. Certains peuvent échouer dans leur recherche de stage, beaucoup peuvent trouver des stages de mauvaise qualité qui ne vont pas leur ouvrir de nouvelles perspectives. Certains établissements peuvent même renoncer à mettre en place la séquence d'observation. Le sentiment d'échec et d'exclusion peut s'en trouver renforcé, ce qui va à l'encontre de l'objectif poursuivi par la politique publique.

Ces constats sont ceux des rectorats et du Ministère de l'Education Nationale. Ils rejoignent les travaux de la sociologie économique sur l'influence des réseaux sociaux sur la recherche d'emploi (Granovetter, 1995) qui trouvent de nombreuses applications en économie (Fontaine, 2006). Pour les jeunes qui résident dans des quartiers de la politique de la ville, les réseaux sociaux exerceraient donc très tôt un effet défavorable dans la trajectoire professionnelle. Dès la classe de 3^{ème}, la première rencontre des jeunes avec l'entreprise, organisée dans tous les collèges par l'Education Nationale, produirait des effets contre-productifs pour les jeunes situés dans les quartiers les plus défavorisés. Une politique nationale conçue pour faciliter l'orientation des jeunes et leur insertion professionnelle, renforcerait la ségrégation sociale et spatiale.

C'est la raison pour laquelle des rectorats d'académie ont décidé d'expérimenter un dispositif d'accompagnement spécifique pour la recherche de stage des jeunes collégiens qui résident dans les quartiers socialement défavorisés. L'accompagnement prend la forme de séances

¹ Les dispositions de l'article L.4153-1 du code du travail ne permettent pas à un élève de moins de 14 ans d'effectuer la séquence d'observation dans les établissements de droit privé. Seuls les employeurs tels que les administrations, les établissements publics administratifs et les collectivités territoriales peuvent accueillir les élèves sans restriction d'âge.

collectives avec les collégiens, animées par des professionnels venus du monde de l'entreprise dans le but d'aider à la recherche de stage. Nous nous intéressons plus particulièrement à un dispositif dont l'expérimentateur est une association qui intervient pour le compte du Conseil Général de l'Essonne, de la préfecture des Yvelines, de l'Inspection d'Académie de l'Essonne et de celle des Yvelines.

Dans cette étude, nous proposons d'évaluer les effets d'un dispositif d'accompagnement sur trois variables d'intérêt : le taux d'accès et la qualité du stage, qui sont les objectifs visés par le dispositif d'accompagnement, et les choix d'orientation, qui est l'objectif du stage lui-même. Nous procédons à une évaluation aléatoire avec un protocole qui nous permet de neutraliser les effets du lieu de résidence, des caractéristiques des établissements scolaires, et des caractéristiques des élèves et de leurs familles, pour n'évaluer que l'effet propre du dispositif d'accompagnement.

Le contenu de l'expérimentation et de l'évaluation

L'accompagnement dont bénéficient les élèves de troisième des établissements classés RAR consiste en quatre demi-journées passées avec un *coach* spécialisé issu du monde de l'entreprise. Les trois premières séances se déroulent avant le stage et visent 1) à faire émerger la représentation d'un stage idéal, et à créer l'envie de réaliser ce stage rêvé ; 2) à définir les moyens de trouver ce stage idéal ; 3) à valider que chaque jeune a obtenu son stage idéal ou le meilleur stage possible. Pendant toutes ces séances, le collégien tient à jour un dossier de recherche de stage et est immergé dans un groupe de recherche (avec deux groupes par classe). Il s'agit à la fois de soutenir la motivation du jeune à mener une recherche active et de lui apporter une aide effective qui prend la forme de mise à disposition d'adresses d'entreprises dans des secteurs d'activité ciblés par le jeune. La 4^{ème} et dernière séance a lieu à l'issue du stage. Elle a pour thème l'élaboration du rapport de stage et fournit l'occasion d'un nouvel échange où les jeunes se projettent dans l'avenir

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'effet causal de ce dispositif d'accompagnement sur trois variables d'intérêt : le taux d'accès au stage, la qualité du stage et l'évolution des choix d'orientation. Les deux premières variables correspondent à l'objectif assigné à l'accompagnement. La troisième correspond aux objectifs assignés au stage lui-même.

La difficulté de l'évaluation est de pouvoir mesurer l'effet spécifique de l'accompagnement, indépendamment de celui du stage, alors qu'il a lieu dans des collèges particuliers et pour des élèves particuliers, dont les caractéristiques peuvent influencer à la fois l'effet du stage et celui de l'accompagnement. De plus, on ne peut s'appuyer sur aucune base de données, dans la mesure où aucune source de données statistique ne couvre le suivi des stages des jeunes de 3^{ème} situés dans des quartiers prioritaires. Comment mesurer les effets de l'accompagnement en contrôlant à la fois de l'effet établissement et celui des caractéristiques des élèves (observables et non observables) ... sans données ?

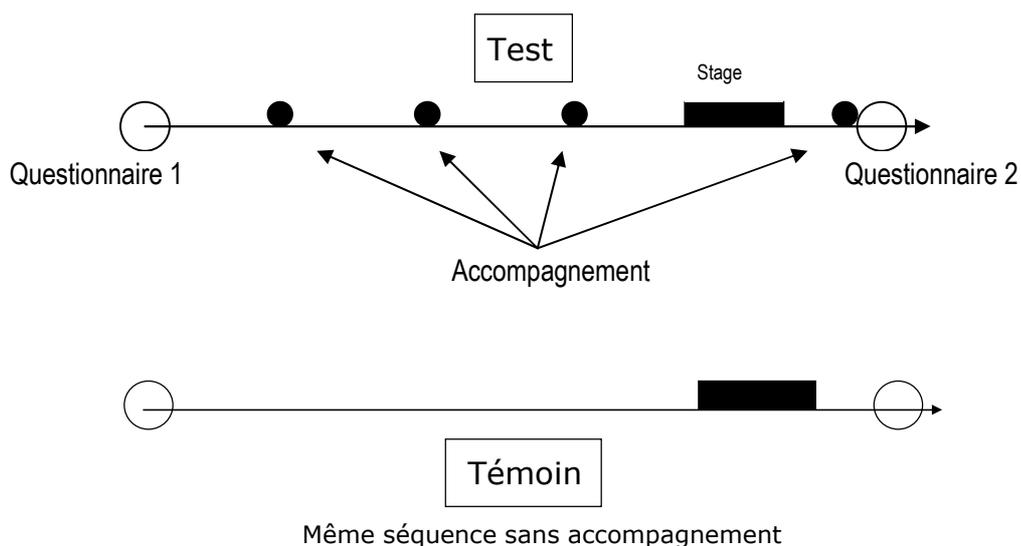
Nous avons retenu une méthodologie d'évaluation aléatoire parce qu'elle peut s'appliquer à de petits échantillons et parce qu'elle permet effectivement de mesurer l'effet causal d'un programme social toutes choses égales par ailleurs (sur ces méthodologies cf. Heckman, 1992 ; Burtless, 1995 ; Banerjee et Duflo, 2008 ; L'Horty et Petit, 2011). Ce type de

méthodologie est encore très peu utilisée en France, alors qu'il l'est dans de nombreux pays anglo-saxons et dans de nombreux pays émergents ou en développement. Notons qu'elle a été mise en œuvre avec succès sur des dispositifs d'accompagnement de demandeurs d'emploi dans une étude de Behaghel, Crépon et Gurgand (2009).

Afin de neutraliser les effets d'établissement, nous tirons au sort des classes dans des collèges. Par exemple, si un collège comprend 6 classes de 3ème, on procède à un tirage aléatoire simple avec une probabilité de $\frac{1}{2}$, pour décider des classes qui seront effectivement accompagnées et de celles qui ne le seront pas (3 seront accompagnées, 3 seront non accompagnées et constitueront nos classes témoins). Pour que le tirage au sort des classes soit accepté par les enseignants et les principaux des collèges, toutes les classes sont effectivement accompagnées, mais sur deux années, la moitié la première année, l'autre moitié la deuxième année. La collecte des données s'étale sur deux années et la présente étude exploite un échantillon à mi-parcours. Au terme de l'évaluation, nous disposerons de deux fois plus d'observations.

Le schéma ci-dessous présente le protocole retenu pour l'évaluation. Nous avons réalisé deux questionnaires qui ont été administrés à l'ensemble des collégiens des classes test et témoins avant et après l'expérimentation. Le premier questionnaire permet de collecter des informations socio-démographiques sur les élèves et sur leur situation familiale, sur leurs résultats scolaires, sur leurs choix d'orientation, sur leurs attentes relativement au stage et sur leurs représentations du monde de l'entreprise. Le deuxième questionnaire complète ces informations par des variables sur le déroulement du stage, sur le ressenti de l'élève relativement à son stage et, à nouveau, sur ses choix d'orientation. Les traitements statistiques consistent à comparer les réponses données par les deux groupes aux deux questionnaires.

Schéma 1. Le protocole de l'évaluation



L'expérimentation a lieu sur deux années consécutives, de la rentrée 2009 à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Dans la présente étude, nous n'exploitons que la première année d'expérimentation. L'échantillon des données est donc partiel et a vocation à être doublé au terme de l'évaluation. Il porte uniquement sur 5 collèges classés RAR, soit 24 classes et 460 élèves. Parmi ces élèves, 235 sont dans le groupe test, 225 sont dans le groupe témoin. Les collèges sont situés à Carrières sous Poissy (78), aux Mureaux (78) et à Evry (91). Nos résultats sont donc encore provisoire. Il s'agit d'une première exploitation de l'ensemble des données collectées à mi-parcours.

Qualité des témoins

Un premier travail statistique consiste à vérifier si le tirage au sort des classes a permis de produire un échantillon de bonne qualité. On souhaite surtout vérifier que les élèves des classes témoins ont bien les mêmes caractéristiques en moyenne que ceux des classes test. Sur les petits échantillons sur lesquels cette étude a été réalisée, il y a risque non négligeable d'avoir tiré un « échantillon aberrant ». Pour le vérifier, nous comparons les réponses des deux groupes au premier questionnaire (Q1 : avant Expérimentation).

Les collégiens de l'expérimentation ont des caractéristiques très spécifiques. Leurs parents sont fréquemment bi-actifs et ils sont issus de fratries nombreuses. En moyenne, chaque élève a trois frères et sœurs. On dénombre 15 % d'enfants immigrés et les 2/3 ont des parents qui ne sont pas nés en France. Mais sur tous ces aspects, et plus généralement sur l'ensemble des variables socio-démographiques, il n'y a aucune différence significative entre le groupe test et le groupe témoin (selon le sexe, l'âge, l'activité des parents, les pays de naissance des parents, la moyenne générale des élèves...). Les tests de significativité ont été réalisés en recalculant les écart-types de chaque variable par une méthode de Bootstrap avec 100 000 tirages.

Il n'y a que deux variables pour lesquelles nous trouvons des différences significatives : on dénombre un peu plus de redoublants en primaire dans le groupe test et moins de pères qui travaillent. Ces différences pénalisent *a priori* le groupe test dans sa recherche de stage ce qui devrait plutôt conduire à sous-estimer les effets de l'accompagnement.

Les attentes vis-à-vis du stage et les attentes en matière d'orientation font l'objet d'un grand nombre de questions en fin de questionnaire. Près de 75 % des collégiens déclarent qu'ils ont besoin de renseignements sur leurs prochaines années de scolarité. La proportion de ceux qui déclarent avoir une idée du métier qu'ils veulent faire plus tard est identique. Notons également que plus de la moitié des collégiens ont un regard positif sur l'entreprise, et plus de 40 % ont un regard indifférent. Parmi près de 20 items décrivant ce qu'ils attendent du stage, le plus espéré est « une bonne ambiance de travail », suivi « d'un travail intéressant », puis « le respect des autres membres de l'entreprise » et « l'opportunité d'apprendre de nouvelles choses », « être traité de manière juste ». Le moins souhaité est « d'être dans un milieu d'adultes », « que les salariés me consacrent du temps », et « découvrir un autre univers ». Parmi une autre vingtaine d'items indiquant ce que les jeunes peuvent apporter à leur employeur, le plus cité est « respecter mes supérieurs », puis « respecter mes collègues ». Le moins cité est « aller chercher un café à mon tuteur s'il me le demande », ou « prendre des notes sur ce que je vois ».

Sur tous ces items, il n'y a aucune différence significative entre le groupe test et le groupe témoin. Nous retenons donc que la sélection du groupe témoin est globalement satisfaisante, dans la mesure où ses caractéristiques ne sont guères différentes du groupe traité, tant sur l'ensemble des variables socio-démographiques que sur les variables qui décrivent les attentes des collégiens avant l'expérimentation.

Les effets de l'expérimentation sur l'accès et la qualité du stage

Nous exploitons maintenant le deuxième questionnaire, qui est administré à l'issue de l'accompagnement. Pour chacune des questions, les différences significatives entre le groupe test et le groupe témoin peuvent être attribuées à l'effet causal de l'accompagnement. On constate globalement assez peu de différences significatives entre les groupes test et témoin, ce qui suggère un effet faible de l'accompagnement. Néanmoins, certaines différences instructives apparaissent. Pour présenter nos résultats, nous explorons successivement les trois aspects qui nous intéressent : l'effet de l'accompagnement sur le taux d'accès en stage, l'effet sur la qualité du stage, et l'effet sur les choix d'orientation.

Concernant le taux d'accès au stage, tout d'abord, on ne trouve pas de différence entre le groupe test et le groupe témoin. On dénombre plus de 95 % de stagiaires dans les 2 groupes. L'accompagnement n'exercerait donc aucun effet significatif sur les chances de trouver un stage. On trouve néanmoins une différence intéressante : les accompagnés déclarent plus fréquemment avoir trouvé leur stage par eux-mêmes (34 % contre 26,4 % chez les non traités). L'accompagnement augmente donc la capacité des jeunes à trouver eux-mêmes leur stage.

Concernant la qualité du stage, on est confronté à un problème de définition et de mesure. Nous avons choisi d'interroger les collégiens sur différentes dimensions de la qualité du stage, qui vont de la satisfaction globale à la découverte d'un métier, en passant par l'ambiance de travail. Il était demandé à chaque collégien d'indiquer dans le tableau la réponse qui correspondait le mieux à ce que qu'il pense, en se positionnant dans une échelle d'attitude à cinq cases (de pas du tout d'accord à tout-à-fait d'accord).

Tableau 1. Les modalités retenues pour apprécier la qualité du stage

Globalement, je suis satisfait par ce stage
Le stage m'a apporté des informations sur un métier
Le travail était intéressant
J'ai été soutenu par mon tuteur
J'ai pu communiquer de façon ouverte avec mon tuteur
Il y avait une bonne ambiance de travail
Les autres membres de l'entreprise ont fait preuve de respect vis-à-vis de moi
J'ai eu l'opportunité d'apprendre de nouvelles choses
J'ai maintenant une vision plus claire de ce que je veux faire
J'ai conforté mon choix d'orientation après la 3ème
J'ai participé aux activités de l'entreprise
J'ai découvert le métier que je veux faire plus tard
Je me sens plus adulte
Je sais ce que c'est que d'aller au travail
J'ai fait des choses plus concrètes qu'à l'école
J'ai eu une expérience du monde du travail
J'ai découvert un autre univers
J'ai vécu dans un milieu d'adultes

Sur aucun de ces items, nous n'avons relevé de différence significative entre les classes accompagnées et celles qui ne l'ont pas été. D'autres questions visaient à apprécier de façon indirecte la qualité du stage ressentie par l'élève (« Conseillerais tu à un ami de faire le même stage que toi ? », « Est-ce que ce stage correspondait à ce que tu voulais faire ? », « Voudrais-tu refaire un autre stage comme celui-ci ? »). A nouveau, nous n'avons relevé aucune différence statistiquement significative (y compris au seuil de 10 %) entre les élèves accompagnés et ceux qui ne l'ont pas été. Nous retenons que l'accompagnement ne produit pas d'effet sur la qualité du stage telle qu'elle est appréciée par le collégien.

Les effets sur les choix d'orientation

En revanche, l'accompagnement produit des effets assez nets sur les choix d'orientation des collégiens. Tout d'abord, il modifie l'attitude des jeunes relativement aux filières professionnelles. A la question, « quelle est la meilleure filière pour réussir ? », la majorité des collégiens accompagnés indiquent une filière professionnelle (42 % vs 35,1 %), alors que la majorité des collégiens qui n'ont pas bénéficié de l'accompagnement indiquent une filière générale (49,4 % vs 39,4 %). Les écarts-types ont été estimés par Bootstrap sur 100 000 tirages et la différence d'attitude relativement à la meilleure filière pour réussir est effectivement significatif. Les résultats détaillés figurent dans le tableau 2.

Leur attitude vis-à-vis du CAP a elle aussi été modifiée par l'accompagnement. Ils refusent moins fréquemment la perspective d'effectuer un CAP. A la question, « envisages-tu de faire un CAP ? », 73 % des accompagnés répondent NON, contre 81 % des non accompagnés. La différence est significative et elle l'est aussi sur la proportion des collégiens qui répondent « ne sais pas » à cette question (3 % des accompagnés contre 9 % des non accompagnés). Lorsqu'on leur demande pour quelles raisons ils envisagent un CAP, les jeunes accompagnés répondent majoritairement « Pour gagner de l'argent plus vite et être autonome », alors que ce

n'est le cas que d'une minorité des non accompagnés. La aussi, la différence est significative entre les deux groupes.

Enfin, les accompagnés déclarent plus fréquemment avoir découvert le métier qu'ils veulent faire plus tard (40,1 % contre 29,2 %), et avoir une vision plus claire de ce qu'ils veulent faire. Ils indiquent moins fréquemment que les non accompagnés qu'ils attendent surtout d'un métier de prendre plaisir dans leur travail.

Conclusions

Dans cette étude, nous avons présenté les premiers résultats, encore provisoire, de l'évaluation aléatoire d'une expérimentation sociale consistant à mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement pour aider les collégiens dans la recherche de leur stage obligatoire de 3^{ème}. Nous montrons que ce dispositif n'a d'effet ni sur l'effectivité du stage, ni sur la qualité du stage, évaluée au travers de la satisfaction du stagiaire (qui sont les objectifs visés par le dispositif complémentaire).

En revanche, il joue un rôle sur les choix d'orientation des élèves (qui est l'objectif du dispositif principal, le stage obligatoire). Les élèves accompagnés, issus de quartiers ségrégués, refusent moins fréquemment l'orientation vers des filières courtes et professionnalisées.

Bibliographie

Banerjee A. et E. Duflo (2008). «The Experimental Approach to Development Economics ». Mimeo MIT J PAL.

Burtless G., (1995). «The Case for Randomized Field Trials in Economic and Policy Research», *Journal of Economic Perspectives*, Vol 9, n°2, pp 63-84.

Behaghel L., Crépon B. et Gurgand M. (2009). « Evaluation d'impact de l'accompagnement des demandeurs d'emploi par les opérateurs privés de placement et le programme Cap vers l'entreprise », rapport final, miméo, septembre.

Fontaine F. (2006). « Les réseaux de relations : quelles perspectives pour l'économie du marché du travail ? », *Revue française d'économie*, Année 2006, Volume 21, Numéro 21-1, pp. 127-172.

Granovetter M. (1995). *Getting a job: A study of contacts and careers*, The University of Chicago Press,

Heckman J. (1992). "Randomization and social policy evaluation," in *Evaluating Welfare and Training Programs*, editors Charles Manski and I. Garfinkel. Cambridge, MA: Harvard University Press. (also available as NBER Technical Working Paper No.107, 1991).

L'Horty Y., et P. Petit (2011). « Evaluation aléatoire et expérimentations sociales », *Revue Française d'économie*, à paraître.

Tableau 2 : Comparaison entre les élèves ayant fait un stage

Comparaison	Elèves accompagnés			Elèves non accompagnés			Ecart		
	Moyenne ou %	Ecart type*	Student	Moyenne ou %	Ecart type*	Student	Différence	Ecart type*	Student
Selon toi, quelle est la meilleure filière pour réussir ?									
Professionnelle	42,0%	0,036	11,67	35,1%	0,031	11,15	7,0%	0,048	1,45
Générale	39,4%	0,036	11,05	49,4%	0,033	15,00	-10,0%	0,048	2,06
Technologique	0,5%	0,005	1,00	2,2%	0,010	2,27	-1,6%	0,011	1,49
Ne sais pas	18,1%	0,028	6,41	13,4%	0,022	5,97	4,7%	0,036	1,29
Envisages- tu de faire un CAP ?									
Oui	0,18	0,028	6,45	0,15	0,024	6,41	2,9%	0,037	0,80
Non	0,73	0,032	22,52	0,81	0,026	31,76	-8,5%	0,041	2,06
Ne sais pas	0,09	0,021	4,32	0,03	0,012	2,87	5,6%	0,024	2,31
Si Oui, peux tu préciser pourquoi ?									
Pour gagner de l'argent plus vite et être autonome	0,65	0,082	7,90	0,43	0,084	5,12	21,8%	0,117	1,87
Pour arrêter l'école plus tôt	0,06	0,041	1,45	0,03	0,028	1,01	3,0%	0,049	0,61
Parce que je n'ai pas vraiment d'autres choix	0,03	0,029	1,02	0,11	0,054	2,12	-8,5%	0,061	1,39
Pour faire le métier dont j'ai envie	0,24	0,073	3,24	0,40	0,083	4,83	-16,5%	0,110	1,49
Autre	0,03	0,029	1,02	0,03	0,028	1,02	0,1%	0,040	0,02

*Les écarts-types ont été estimés par bootstrap sur 100,000 tirages